

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

**Exercice 2022**

---

**EAU**<sup>o</sup>  
DU GRAND REIMS

**GRAND**  
**REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

[Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.](#)

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# Table des matières

<b>1. Caractérisation technique du service</b> .....	<b>1</b>
1.1. Présentation du territoire desservi .....	1
1.2. Mode de gestion du service .....	3
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1) .....	5
1.4. Nombre d'abonnés .....	5
1.5. Eaux brutes .....	6
1.5.1. Prélèvements sur les ressources en eau .....	6
1.5.2. Achats d'eaux brutes .....	6
1.6. Eaux traitées .....	6
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable .....	6
1.6.2. Production .....	7
1.6.3. Achats d'eaux traitées .....	7
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice .....	7
1.6.5. Autres volumes .....	8
1.6.6. Volume consommé autorisé .....	8
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	8
<b>2. Tarification de l'eau et recettes du service</b> .....	<b>9</b>
2.1. Modalités de tarification .....	9
2.2. Facture d'eau type (D102.0) .....	9
2.3. Recettes .....	11
<b>3. Indicateurs de performance</b> .....	<b>12</b>
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1) .....	12
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B) .....	15
3.3. Indicateurs de performance du réseau .....	17
3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3) .....	17
3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) .....	19
3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) .....	19
3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) .....	20
3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	21
3.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1) .....	23
3.6. Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1) .....	23
3.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2) .....	24
3.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0) .....	24
3.9. Taux de réclamations (P155.1) .....	25
<b>4. Financement des investissements</b> .....	<b>26</b>
4.1. Montants financiers .....	26
4.2. État de la dette du service .....	26
4.3. Amortissements .....	26
4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service .....	27
<b>5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau</b> .....	<b>28</b>
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) .....	28
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	28
<b>6. Actions de sensibilisation et d'animation</b> .....	<b>29</b>
<b>7. Tableau récapitulatif des indicateurs</b> .....	<b>31</b>

# Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 Intercommunal

- Nom de la collectivité : Grand Reims
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté urbaine

- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- Existence d'un schéma directeur  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 29/06/2017  Non

Après un état des lieux des pratiques et dans le cadre d'un groupe de travail avec le conseil d'orientation eau et assainissement, les règles du Service public d'eau potable pour l'ensemble des abonnés en régie du Grand Reims ont été établies et approuvées par délibération du conseil communautaire le 29/06/2017 - CC2017-092.

Le règlement de service définit les prestations assurées par le service ainsi que les obligations respectives de l'exploitant du service, des abonnés, des usagers, et des propriétaires.

A ce titre, il fixe les conditions générales applicables au contrat d'abonnement au service - ce contrat étant soumis au régime juridique et conforme aux dispositions diverses prévues par le CGCT, le Code civil, le Code de la consommation et les recommandations de la DGCCRF et de la Commission des clauses abusives.

En cas de Délégation du Service Public, une version allégée, respectant les mêmes principes fondamentaux, sera annexée aux prochains contrats, au fur et à mesure des renouvellements ou renégociations (éventuelles).

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger le règlement du service public d'eau potable :

<https://eau.grandreims.fr/documents-a-telecharger.html>

---

\* Approbation en assemblée délibérante

- **Territoire desservi :**

Anthenay, Aougny, Arcis-le-Ponsart, Aubérive, Aubilly, Auménancourt, Baslieux-lès-Fismes, Bazancourt, Beaumont-sur-Vesle, Beine-Nauroy, Berméricourt, Berru, Bétheniville, Bétheny, Bezannes, Billy-le-Grand, Bligny, Bouilly, Bouleuse, Boulton-sur-Suippe, Bourgogne – Fresne, Branscourt, Brimont, Brouillet, Caurel, Cauroy-lès-Hermonville, Cernay-lès-Reims, Châlons-sur-Vesle, Chambrecy, Chamery, Champfleury, Champigny, Chaumazy, Chenay, Chigny-les-Roses, Cormicy, Cormontreuil, Coulommes-la-Montagne, Courcelles-Sapicourt, Courcy, Courmas, Courtagnon, Cuisles, Dontrien, Ecueil, Epoye, Faverolles-et-Coëmy, Germigny, Gueux, Hermonville, Heutrégiville, Hourges, Isles-sur-Suippe, Janvry, Jonchery-sur-Vesle, Jonquery, Jouy-lès-Reims, Lagery, Lavannes, Les Mesneux, Les Petites-Loges, Lhéry, Loivre, Ludes, Mailly-Champagne, Marfaux, Merfy, Méry-Prémecy, Montbré, Muizon, Nogent-l'Abbesse, Olizy, Ormes, Pargny-lès-Reims, Pévy, Poilly, Pomacle, Pontfaverger-Moronvilliers, Pouillon, Pourcy, Prosnes, Prouilly, Prunay, Puisieux, Reims, Rilly-la-Montagne, Romigny, Rosnay, Sacy, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Etienne-sur-Suippe, Saint-Euphrase-et-Clairizet, Saint-Hilaire-le-Petit, Saint-Léonard, Saint-Martin-l'Heureux, Saint-Masmes, Saint-Souplet-sur-Py, Saint-Thierry, Sarcy, Savigny-sur-Ardres, Selles, Sept-Saulx, Serriers, Serzy-et-Prin, Sillery, Taissy, Thil, Thillois, Tinquieux, Tramery, Trépail, Treslon, Trigny, Trois-Puits, Unchair, Val-de-Vesle, Vandeuil, Vaudemange, Vaudesincourt, Verzenay, Verzy, Villedommange, Ville-en-Selve, Ville-en-Tardenois, Villers aux Nœuds, Villers-Allerand, Villers-Franqueux, Villers-Marmery, Vrigny, Warmeriville, Witry-lès-Reims.

*Les communes de Bouvancourt, Breuil-sur-Vesle, Courlandon, Courville, Crugny, Fismes, Magneux, Montigny-sur-Vesle, Mont-sur-Courville, Romain, Saint-Gilles et Ventelay sont adhérentes au Syndicat des eaux de Fismes.*

Le Grand Reims achète de l'eau traitée au Syndicat de St Gemmes (source de l'Abîme) pour les communes d'Anthenay, Aougny, Brouillet, Cuisles, Jonquery Lagery, Lhéry et Olizy-Violaine. Toutes les autres communes sont alimentées par des captages appartenant au territoire du Grand Reims.



## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en

- Régie directe
- Régie avec prestation de service
- Délégation de Service Public (DSP)

Le service public de la communauté urbaine du Grand Reims est dénommé « EAU du Grand Reims »



Le service public « Eau du Grand Reims » est chargé, en régie ou en délégation de service public (DSP), de proposer, préparer, mettre en œuvre, administrer, suivre et évaluer le service public de l'eau et de l'assainissement de la collectivité.

L'eau potable est ainsi gérée de deux manières sur le territoire du Grand Reims : en régie pour près de 80% de ses habitants (c'est-à-dire directement par la collectivité) ou en délégation de service public (DSP). L'ancien district de Reims a choisi la régie depuis sa création et poursuit ce mode de gestion. Pour les communes intégrées au Grand Reims, la très grande majorité était en DSP avec des sociétés privées.

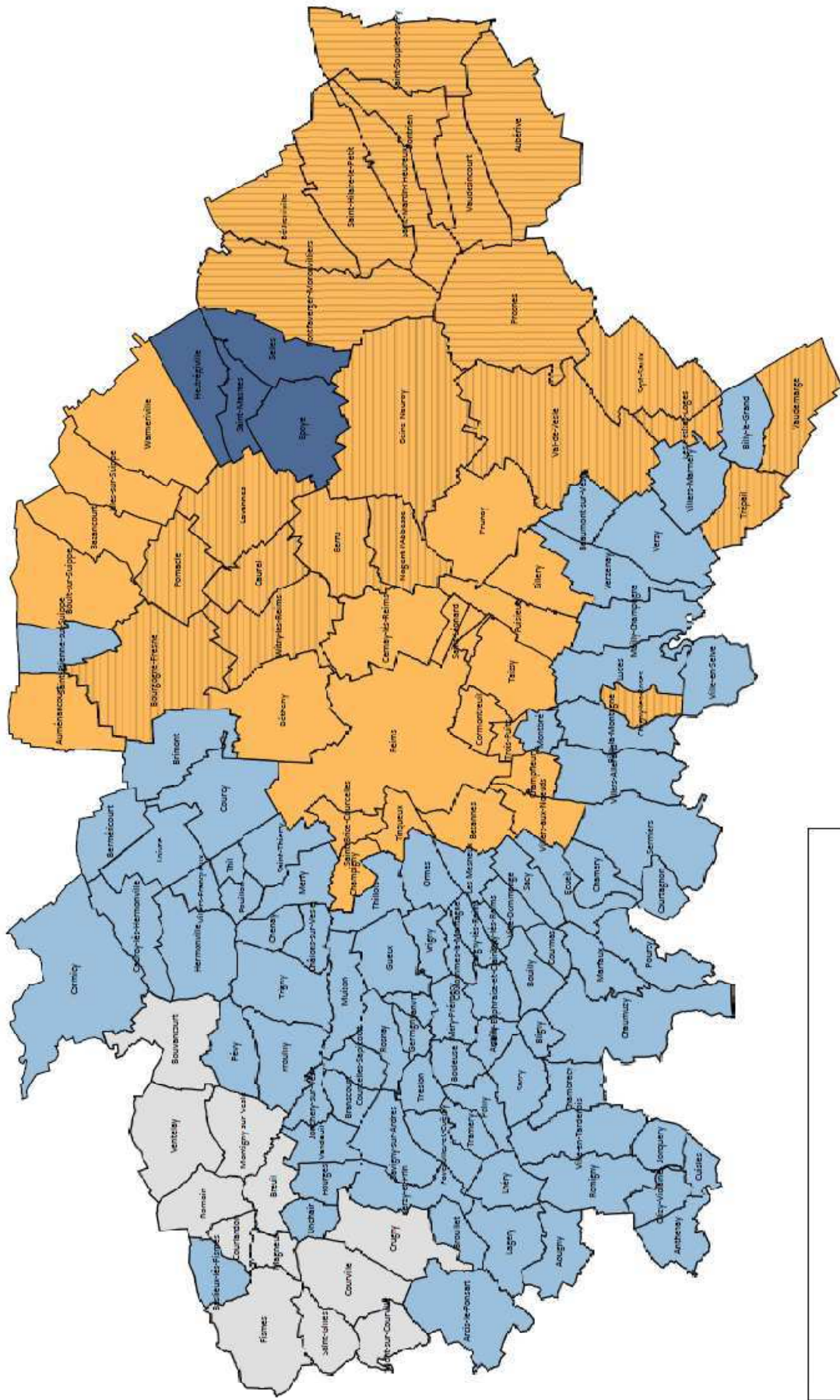
Les Délégations de Service Public (DSP) eau potable sont représentées par 2 entités sur le territoire : Saur et Véolia.



La Communauté urbaine souhaite homogénéiser cette situation, avec l'objectif de proposer à tous les habitants une eau de qualité et au meilleur prix. Le Grand Reims étudie au cas par cas chaque délégation de service public lorsqu'un contrat prend fin, arbitrant soit pour une nouvelle DSP soit pour une régie.

Les indicateurs clés de la régie sont disponibles en bas de page «l'eau dans ma commune» sur le site Internet de l'eau du Grand Reims [eau.grandreims.fr](http://eau.grandreims.fr) ainsi que sur le site [eaufrance.fr](http://eaufrance.fr).

Leurs indicateurs réglementaires des DSP sont présentés dans les Rapports Annuels du Délégué (RAD), disponibles après des mairies concernées.



**Modes de gestion : AEP au 1er janvier 2022**

Source(s) : DEA / CUSR - 2022  
 Conception : 25/01/2022

Système de coordonnées : RGF / Lambert93



4.3 km

### 1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable du Grand Reims dessert **292 240 habitants** au 31/12/2022.

*Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2023  
Source : Insee*

### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **94 556 abonnés** au 31/12/2022 dont :

- 75 921 gérés en régie directe ou avec prestation de service
- 17 838 sous délégation de service public Véolia
- 797 sous délégation de service public Saur



## 1.5. Eaux brutes

### 1.5.1. Prélèvements sur les ressources en eau



Le pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé est de 100%.

Le service public d'eau potable a **prélevé 17 412 865 m<sup>3</sup>** pour l'exercice 2022 sur l'ensemble des **captages du territoire**.

### 1.5.2. Achats d'eaux brutes

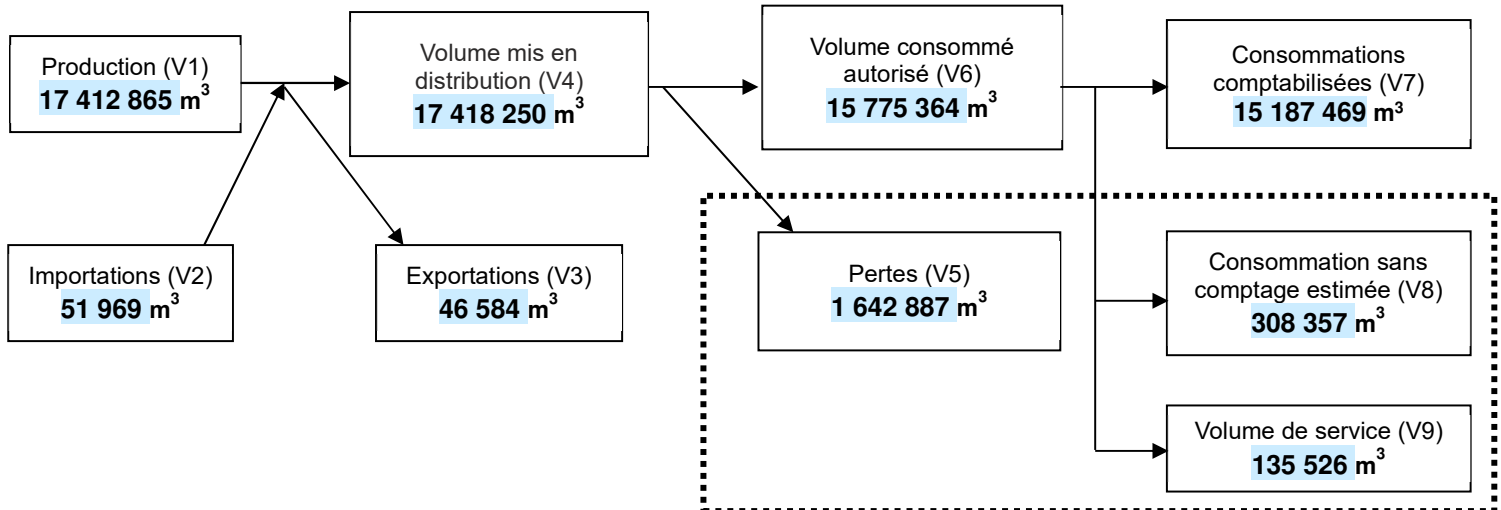


L'eau brute désigne l'eau qui n'a subi aucun traitement et qui peut alimenter une station de production d'eau potable. Le service n'achète pas d'eaux brutes.

## 1.6. Eaux traitées

### 1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

A l'échelle du Grand Reims le bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable est le suivant :



- (V1) ou volume produit (Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution)
- (V2) ou volume importé (Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur)
- (V3) ou volume exporté (Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur)
- (V4) ou volume mis en distribution (V1+V2 – V3)
- (V5) ou pertes (V4 – V6)
- (V6) ou volume consommé autorisé (V7+ V8+ V9)
- (V7) ou volume comptabilisé (Il s'agit de la somme des volumes comptabilisés domestiques et non domestiques. Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés)
- (V8) ou volume consommateurs sans comptage (Volume – estimé – utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation)
- (V9) ou volume de service du réseau (Volume – estimé – utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution)

### 1.6.2. Production



Le service possède 7 stations de traitement de l'eau potable. Selon la nature de la ressource, les traitements sont de différents types :

- filtration sur charbon actif en grains sur filtres gravitaires : une technique naturelle d'élimination des pesticides sans produit de traitement. Le lavage du charbon élimine très régulièrement le bio-film qui se forme sur les grains et le renouvellement ponctuel du charbon permettent à l'unité de traitement de proposer durablement aux usagers une eau de qualité au robinet,
- résine échangeuse d'ions pour les nitrates,
- deferrisation,
- ultrafiltration liée à la turbidité.

Type	Volumes en m <sup>3</sup> /an
Volume produit (V1)	17 412 865

### 1.6.3. Achats d'eaux traitées



Le Grand Reims achète de l'eau traitée au Syndicat de St Gemmes (source de l'Abîme) pour les communes d'Anthenay, Aougy, Brouillet, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry et Olizy-Violaine.

Fournisseur	Volumes achetés en m <sup>3</sup>	Indice de protection de la ressource
Total d'eaux traitées achetées (V2)	51 969	-

### 1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Le Grand Reims exporte de l'eau à 2 communes en dehors de son périmètre : il s'agit de la vente d'eau à Berry au bac depuis le périmètre « Eau Ardre & Vesle », ainsi qu'à Nanteuil la Forêt à partir de la ressource du Rouillat.

Acheteurs	Volumes vendus en m <sup>3</sup>
Total vendu aux abonnés (V7)	15 187 469
Total vendu à d'autres services (V3)	46 584

### 1.6.5. Autres volumes



Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Il s'agit, par exemple, des essais de poteaux incendie, des bornes fontaines sans compteur, etc. Par définition, cette donnée est estimée.

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution. Il s'agit par exemple des débits utilisés pour les analyseurs en continu, les nettoyages de réservoir ou les chasses automatiques sur le réseau.

Type	Volumes en m <sup>3</sup> /an
Volume consommateurs sans comptage (V8)	308 357
Volume de service (V9)	135 526

### 1.6.6. Volume consommé autorisé



Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Type	Volumes en m <sup>3</sup> /an
Volume consommé autorisé (V6)	15 775 364

## 1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations d'eau potable du **Grand Reims** s'élève à près de **1 894,20 kilomètres**.

Le réseau exploité **en régie** par le service public d'eau potable est constitué de plus de **1 130 kilomètres**.

## **2. Tarification de l'eau et recettes du service**

### **2.1. Modalités de tarification**



Le prix relatif au service d'eau comprend un montant fixe d'abonnement au service et une part variable, fonction du volume d'eau potable utilisé sur la période de facturation.

Dans le cas d'une délégation de service public, la tarification est établie conformément aux dispositions du contrat validé par la collectivité. Une part collectivité peut être ajoutée à cette tarification. Les tarifs appliqués pour et par la collectivité (dans le cas d'une gestion en régie), sont révisés et approuvés par le conseil communautaire chaque année.

La redevance « lutte contre la pollution de l'eau » (indiquée dans la rubrique « organismes publics » de la facture) est déterminée par le comité de bassin Seine Normandie et reversées à l'Agence de l'Eau.

**Les différents tarifs appliqués pour l'exercice sont présentés en annexe.**

D'ici à 2034, le Grand Reims ambitionne un tarif unique de 3,85 euros le mètre cube sur tout le territoire. Ce prix unique permettra une harmonisation réglementaire des tarifs applicables sur le Grand Reims pour une meilleure équité et solidarité entre les usagers du territoire (58 tarifs différents sont actuellement en vigueur). En plus d'être la première augmentation du prix de l'eau depuis la création de la Communauté urbaine en 2017, ce tarif cible reste très nettement inférieur au prix moyen national de 4,30 euros en 2020, pour une consommation annuelle de référence de 120 m<sup>3</sup> par ménage.

Les raisons sont les suivantes :

- hausse du prix de l'énergie - répercussion de l'augmentation du prix de l'électricité sur celui de l'eau, notamment pour son pompage et son traitement
- hausse des prix des produits pour assainir ou traiter l'eau, comme notamment le chlore... dont le coût a augmenté car ils sont liés au coût du pétrole
- projets d'investissements et de traitement

Pour le Grand Reims, il s'agit de ne pas hypothéquer sur l'avenir et de garantir le renouvellement de notre patrimoine existant, mais aussi d'engager les travaux nécessaires au renforcement de la sécurisation et de la qualité de l'eau.

Dans le contexte de sécheresse actuelle, nous pouvons aussi préciser qu'un tarif plus élevé peut favoriser les économies d'eau et limiter le gaspillage chez les consommateurs (qu'ils soient particuliers, professionnels ou industriels).

### **2.2. Facture d'eau type (D102.0)**



**Quelques factures type pour l'exercice sont présentées en annexe.**

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle, tout comme la facturation.



## 2.3. Recettes



### Recettes de la collectivité : (partie régie)

Type de recette	Montant en €
Recettes vente d'eau aux usagers *	15 925 691,23 €
Part fixe abonnement **	1 118 472,57 €
Recettes liées aux travaux ***	532 104,08 €

\*Compte Administratif III A2 - Chap. 70111

\*\*Compte Administratif III A2 - Chap. 7064

\*\*\*Compte Administratif III A2 - Chap. 704

Le **montant des recettes liées à la facturation du prix de l'eau ainsi que des autres recettes d'exploitation**, provenant notamment des ventes d'eau à d'autres services publics d'eau potable, est de **23 052 668,55 € HT** pour 2022.

Ce montant comprend la redevance pollution, qui est ensuite reversée à de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Ce montant exclut les autres recettes d'exploitation constituées des factures de travaux, des subventions de l'Agence de l'Eau.

Compte Administratif III A2 Chapitre 70 Vente de produits fabriqués, prestations, lignes 704 déduite

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. *Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)*



L'eau distribuée est régulièrement analysée et les bilans annuels de l'Agence Régionale de Santé sont disponibles sur le portail « **L'eau dans ma commune** » sur le site internet : <https://eau.grandreims.fr>

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes
Microbiologie	342	1
Paramètres physico-chimiques	343	64

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1 000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité
Microbiologie (P101.1)	99,71%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	81,34%

Pour cette année 2022, la fiche infofacture établie par l'ARS a fait l'objet d'une refonte totale par la Direction Générale de la Santé, afin d'établir un indicateur global caractérisant la qualité de l'eau, fiable et facilement compréhensible pour le consommateur.

L'indicateur global repose sur la qualification de la qualité sanitaire de l'eau de l'unité de distribution sous la forme d'une lettre associée à une couleur et un message type :

Classe de qualité	Message type
<b>A (bleu)</b>	Eau de bonne qualité
<b>B (vert)</b>	Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non-conformités limitées
<b>C (jaune)</b>	Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
<b>D (orange foncé)</b>	Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation

Le calcul de l'indicateur global annuel de qualité de l'eau est basé sur les 30 paramètres (ou familles de paramètres) recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée et faisant l'objet d'une limite de qualité réglementaire. Les paramètres soumis à une référence de qualité ne sont donc pas intégrés dans le calcul de cet indicateur.

**L'indicateur global annuel de qualité correspond au classement le plus défavorable obtenu pour l'ensemble des paramètres contrôlés.**

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire, des contrôles renforcés et des recontrôles, représentatifs de la qualité de l'eau de la production à la distribution, sont pris en compte pour ce classement.

### **Paramètres microbiologiques :**

Le classement par rapport aux paramètres microbiologiques est adapté en fonction de la taille de l'unité de distribution (UDI) et du nombre d'analyses réalisées au cours de l'année N.

Le classement de l'UDI est réalisé à partir d'un « pool » de 10 analyses minimum :

- Si 10 analyses, ou plus, de la qualité microbiologique de l'eau ont été réalisées au cours de l'année N : seules ces analyses sont prises en compte ;
- Si moins de 10 analyses de la qualité microbiologique de l'eau ont été réalisées au cours de l'année N :
  - o Pour les UDI de moins de 50 habitants : il convient de prendre en compte les résultats des 5 dernières années (de l'année N à l'année N-4) ;
  - o Pour les UDI de 50 à 1 999 habitants : il convient de prendre en compte les résultats des 3 dernières années (de l'année N à l'année N-2). Dans ce cas, les années prises en compte pour le classement sont précisées dans l'infrastructure.

Nombre d'analyses de microbiologie disponibles	Classe de qualité			
	A (bleu) Eau de bonne qualité	B (vert) Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées	C (jaune) Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation	D (orange foncé) Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation
[ 10 ; 20 [	Taux de conformité $\geq 90\%$ (*) Et <i>E. coli</i> < 5 UFC/100 ml Et entérocoques < 5 UFC/100ml	-	Taux de conformité $\geq 90\%$ Et [ <i>E. coli</i> $\geq 5$ UFC/100ml ou entérocoques $\geq 5$ UFC/100ml]	Taux de conformité < 90%
[ 20 ; 50 [	Taux de conformité $\geq 95\%$ (*) Et <i>E. coli</i> < 5 UFC/100 ml Et entérocoques < 5 UFC/100ml	-	Taux de conformité $\geq 95\%$ Et [ <i>E. coli</i> $\geq 5$ UFC/100ml ou entérocoques $\geq 5$ UFC/100ml]	Taux de conformité < 95%
[ 50 ; 100 [	Taux de conformité $\geq 98\%$ Et <i>E. coli</i> < 5 UFC/100 ml Et entérocoques < 5 UFC/100ml	95% $\leq$ taux de conformité < 98% Et <i>E. coli</i> < 5 UFC/100 ml Et entérocoques < 5 UFC/100ml	Taux de conformité $\geq 95\%$ Et [ <i>E. coli</i> $\geq 5$ UFC/100ml ou entérocoques $\geq 5$ UFC/100ml]	Taux de conformité < 95%
$\geq 100$	Taux de conformité $\geq 99\%$ Et <i>E. coli</i> < 5 UFC/100 ml Et entérocoques < 5 UFC/100ml	95% $\leq$ taux de conformité < 99% Et <i>E. coli</i> < 5 UFC/100 ml Et entérocoques < 5 UFC/100ml	Taux de conformité $\geq 95\%$ Et [ <i>E. coli</i> $\geq 5$ UFC/100ml ou entérocoques $\geq 5$ UFC/100ml]	Taux de conformité < 95%

(\*) dans ce cas, la ou les non-conformités doivent avoir été ponctuelles (durée inférieure à 15 jours). Dans le cas contraire, le classement à prendre en compte est la classe C.

### **A titre d'illustrations :**

- les unités de distribution ayant fait l'objet d'une restriction liée à des contaminations bactériologiques fortes (*E. Coli*  $\geq 5$  UFC/100ml et/ou Entérocoques  $\geq 5$  UFC/100ml) seront ainsi classées en C ou en D.
- les unités de distribution ayant fait l'objet de contaminations bactériologiques mineures mais répétées pourront être classées en C voire en D.

### **Paramètres physico-chimiques**

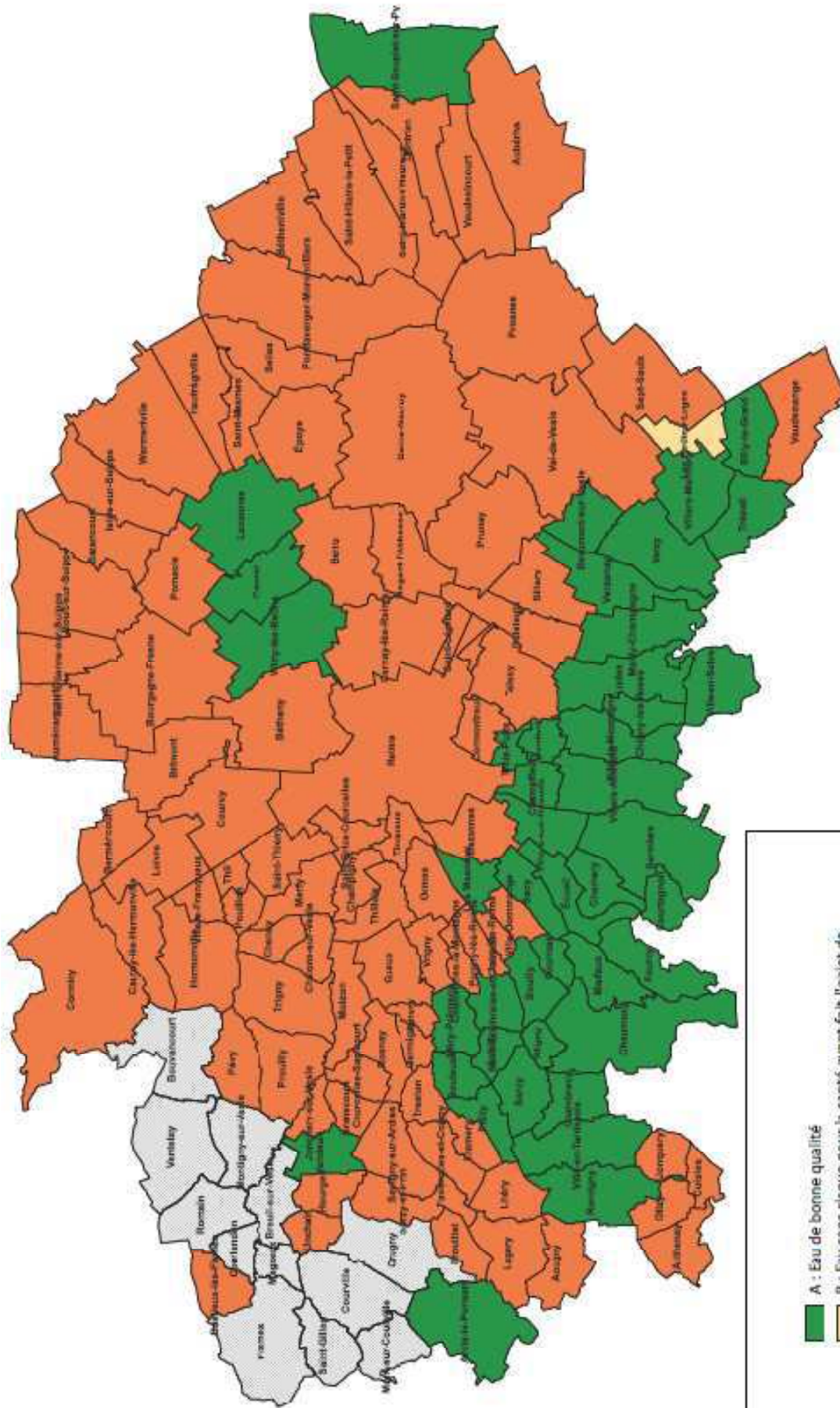
Le classement individuel des paramètres physico-chimiques se base sur les limites de qualité fixées réglementairement ou issues des expertises sanitaires nationales.

La conformité de l'UDI est appréciée par rapport à la concentration maximale mesurée au cours de l'année N :

- Concentration maximale  $\leq$  limite de qualité : conformité permanente : classe A ;
- Concentration maximale > limite de qualité : conformité non permanente : classe B, C ou D selon le paramètre considéré, de l'ampleur de dépassement, de la concentration moyenne annuelle et / ou de la fréquence des non-conformités.

La carte ci-après représente les avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée pour l'ensemble du territoire du Grand Reims.





**Qualité de l'eau (avis sanitaire global) (2022)**



Source(s) : CUGR / Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
 Conception : 08/06/2023  
 Système de coordonnées : RGF / Lambert93



- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- SI-MU Fismes

## 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

(P103.2B)



Les indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux varient de 15 à 110 sur le territoire du Grand Reims.

La **moyenne de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (ICGP)** pondérée par le linéaire de réseau est de **91 points**.

*L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.*

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

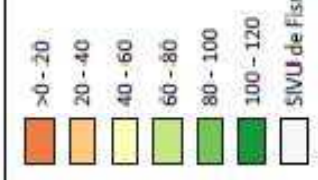
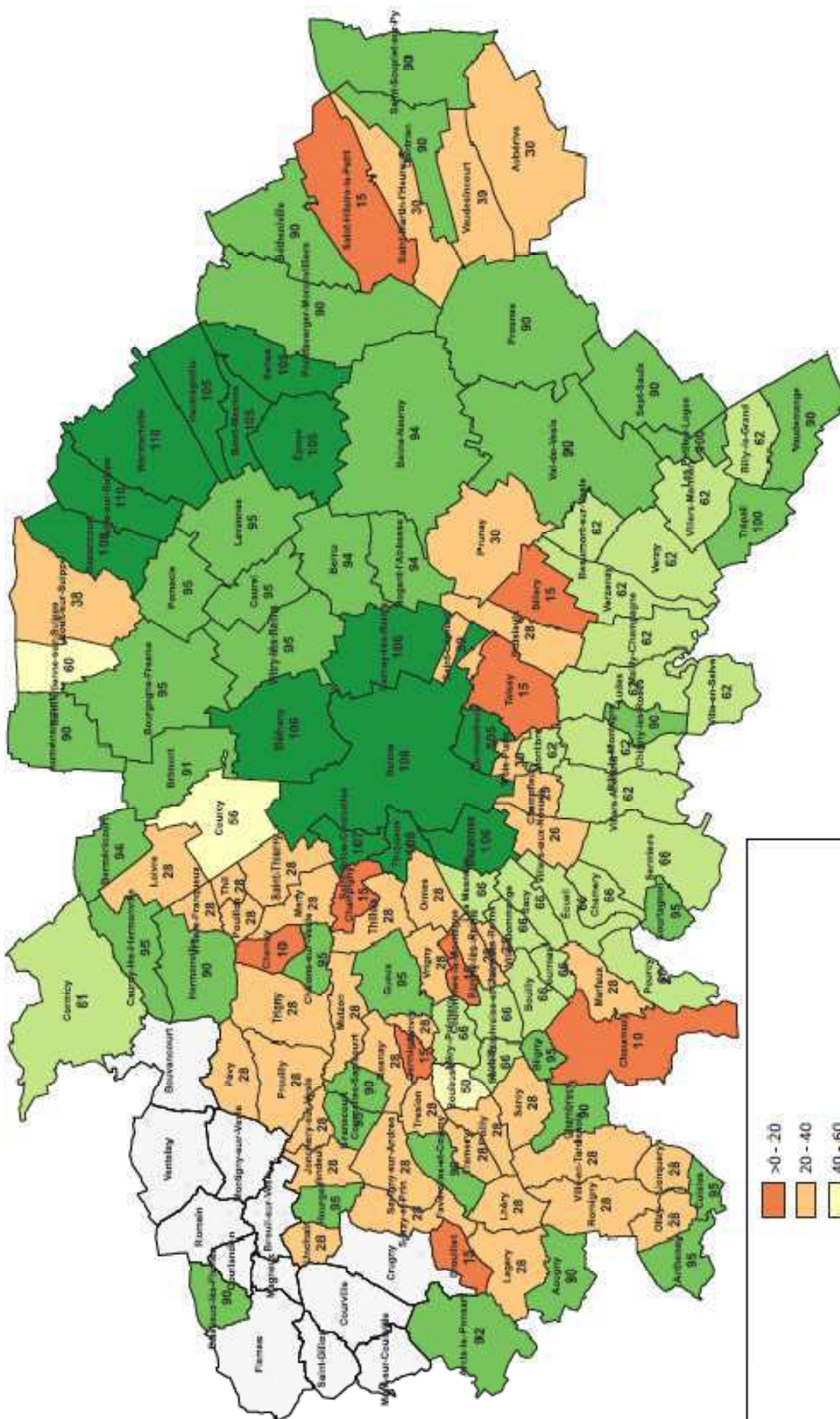
	nombre de points
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)	
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(3)</sup> non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution



**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (ICGP) : AEP (2022)**

Source(s) : CUGR / Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
 Conception : 08/08/2023  
 Système de coordonnées : RGF / Lambert93



### 3.3. Indicateurs de performance du réseau

#### 3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

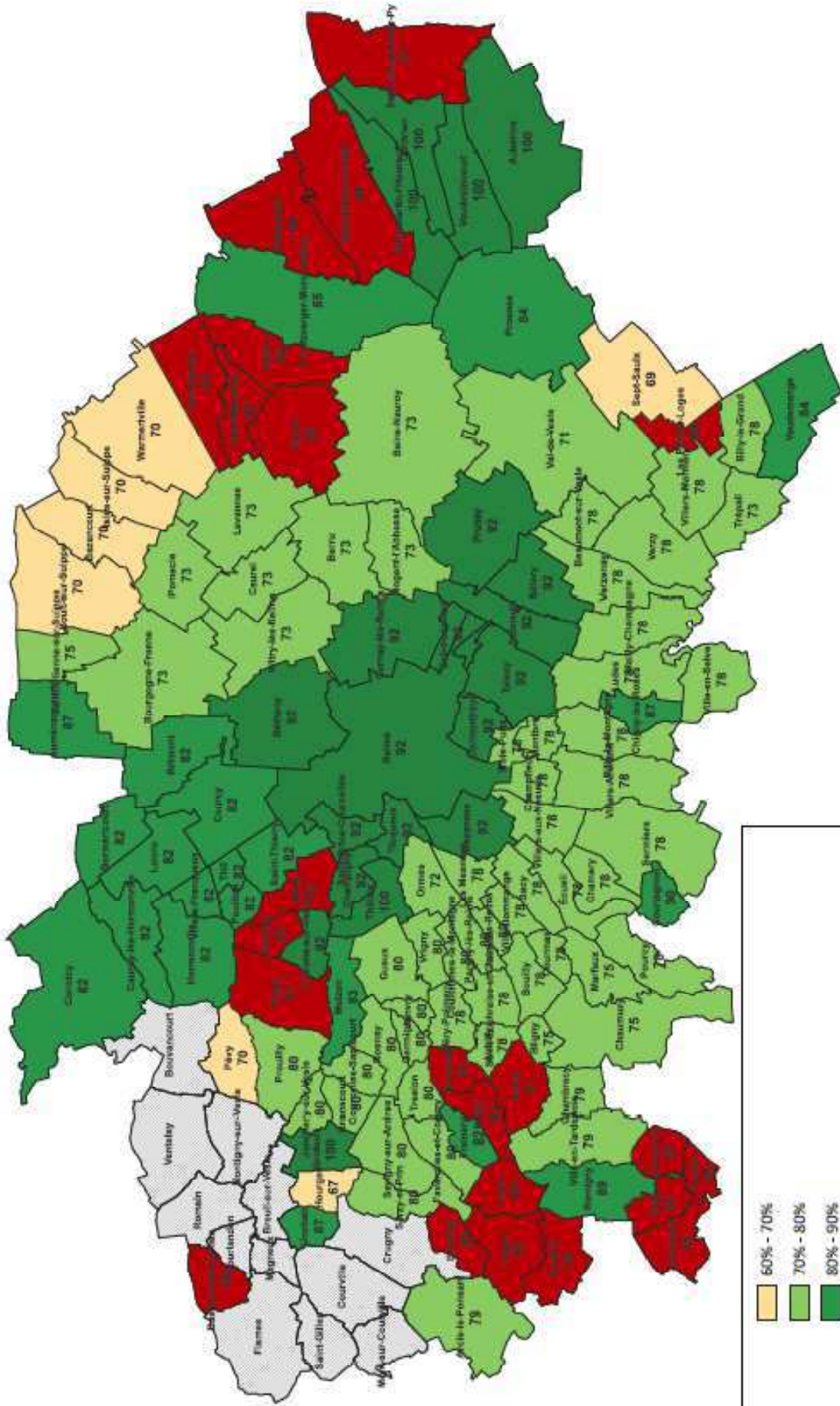
$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Valeurs
<b>Rendement du réseau</b>	<b>88,92%</b>
<b>Indice linéaire de consommation (ILC)</b> (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	<b>26,96</b>
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	87,45 %

V1 volume produit  
V2 volume importé  
V3 volume exporté  
V4 volume mis en distribution (V1+V2 – V3)  
V6 volume consommé autorisé (V7+ V8+ V9)  
V7 volume comptabilisé

Les rendements varient de 44 à 99 % sur le territoire du Grand Reims. La **moyenne du rendement** est de **89%**.

La carte ci-après représente les rendements sur l'ensemble du territoire du Grand Reims.



- 60% - 70%
- 70% - 80%
- 80% - 90%
- 90% - 100%
- Rendement inférieur au rendement réglementaire incluant une majoration possible de la redevance prélèvement
- SIVU de Fismes

**Rendements seuil : AEP (2022)**

Source(s) : CUGR / Direction de l'Eau et l'Assainissement  
 Conception : 08/08/2023  
 Système de coordonnées : BDZ / Lambert93



### 3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Cet indicateur diffère de l'indice linéaire de pertes en réseau qui n'intègre que les pertes par fuites. Il lui est toujours supérieur.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

*V4 volume mis en distribution  
V7 volume comptabilisé*

Pour l'année 2022, l'indice linéaire des volumes non comptés pour l'ensemble des communes du Grand Reims est de **1,75 m<sup>3</sup>/j/km**.

### 3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



L'indice linéaire des pertes en réseau (ILP) évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.

Cet indicateur diffère de l'indice linéaire des volumes non comptés qui intègre en plus des pertes par fuites, les volumes qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation. Il lui est toujours inférieur.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

*V4 volume mis en distribution  
V6 volume consommé autorisé (V7+ V8+ V9)*

Pour l'année 2022, l'indice linéaire des pertes pour l'ensemble des communes du Grand Reims est de **1,04 m<sup>3</sup>/j/km**.



### 3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements.

Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire renouvelé en km	8,472	6,380	9,529	13,647	6,443

**Au cours des 5 dernières années 44,471 km de linéaire de réseau ont été renouvelés** pour l'ensemble des communes du territoire.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

**Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable du Grand Reims est de 0,47%** pour l'année 2022.

### 3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.).

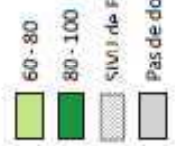
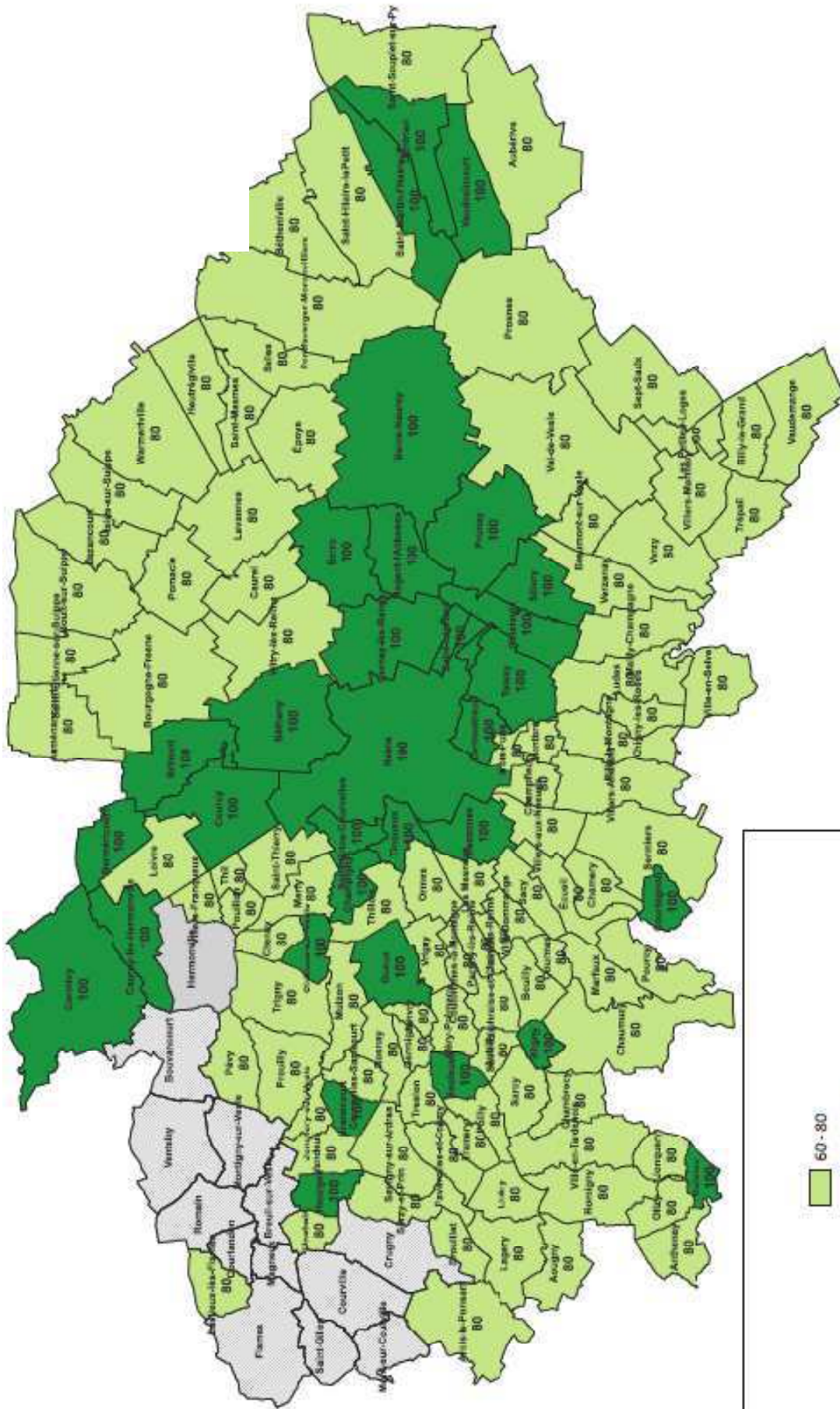
En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

La carte ci-après présente les différents indices sur l'ensemble du territoire du Grand Reims. Ces indices varient de 80 à 100.





**Indice de protection de la ressource en eau (IPR)**

Source(s) : CUGR / Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
 Conception : 08/05/2023  
 Système de coordonnées : RGF / Lambert93



# Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

## 3.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)



Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nombre d'interruptions de service non programmées}}{\text{nombre d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2022, **154 interruptions de service non programmées** ont été dénombrées pour l'ensemble du territoire du Grand Reims, soit un taux d'occurrence des interruptions de service non-programmée de **1,62 pour 1 000 abonnés**.

## 3.6. Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1)



Le délai maximal d'ouverture des branchements dépend de chaque mode de gestion.

Ainsi pour les secteurs en régie, le service s'engage dans son règlement à fournir l'eau dans un délai de 1 jour ouvré après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf).

Pour les secteurs en Délégation de Service Public (DSP), le délai maximal d'ouverture des branchements varie entre 1 à 2 jours.

$$\text{taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{nombre total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2022, le **taux de respect de ce délai** est de **100%** tout mode de gestion confondu.

### 3.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique de remboursement des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.

Le nombre d'années calculé constitue une durée minimum de remboursement : il est calculé en supposant que la collectivité consacre l'intégralité des bénéfices du service au remboursement de cette dette, ce qui rarement le cas (une partie des bénéfices est notamment affectée aux nouveaux investissements).

Cet indicateur présente donc le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle.

*Épargne brute annuelle = recettes réelles – dépenses réelles (incluant le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé), calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).*

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

Données financières	Valeur
Encours de la dette en € *	18 576 209 €
Épargne brute annuelle en € **	8 253 417 €
Durée d'extinction de la dette en années	2,3

Pour l'année 2022, la durée d'extinction de la dette est de **2,3 ans**.

\*Compte Administratif IV Annexes A1.2 Répartition par nature de dette / Total Général / Capital restant dû  
 \*\*Compte Administratif II A1 Réalisation de l'exercice (mandats et titres) / Section d'exploitation / recettes réelles – (dépenses réelles + intérêts emprunts\*\*\*)  
 \*\*\*Compte Administratif IV Annexes A1.2 Répartition par nature de dette – charges d'intérêt

### 3.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture émise en 2021 impayée au 31/12/2022 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

Impayés	Valeur
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau 2020	1,48%

Pour les communes en régie, les impayés sont transmis à la Trésorerie Principale qui procède au traitement contentieux : pour l'année 2022, le **taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente** est de **1,48%**.

La multiplication des abonnés (individualisation et intégration des anciennes communautés de communes) induit un risque d'impayés plus important. La Trésorerie Principale a alerté la collectivité dès 2017 sur l'accroissement des restes à recouvrer. Cette augmentation se justifie notamment par un nombre plus important de dossiers de surendettement.

Il est à noter que le recouvrement par le Trésorier se poursuit sur plusieurs années et aboutit pour finir à un taux d'impayés inférieur à 1%. Les taux d'impayés des communes en DSP varient entre 0,67 et 2,88%.

### 3.9. Taux de réclamations (P155.1)



Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues  Oui  Non

Nb de réclamations écrites reçues par (DSP + régie) : 75

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2022, le **taux de réclamations pour le Grand Reims est de 0,79 pour 1 000 abonnés.**

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



Les principaux montants financiers de 2022 sont les suivants :

Type de montant	Valeur
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en € HT *	7 035 520,42 €
Montants des subventions en € **	623 738,11 €

\*Compte Administratif III B1 Chap. 2313 +2315  
\*\*Compte Administratif II B2 Chap. 13

### 4.2. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

Détails de la dette		Valeur
Encours de la dette au 31 décembre N (capital restant dû en €)		18 576 209,18 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	2 277 966 €
	en intérêts	146 325,74 €

Compte Administratif IV Annexes A1.2 Répartition par nature de dette –Emprunts et dettes au 31/12/N

### 4.3. Amortissements



Pour l'année 2022, la **dotation aux amortissements** a été de **4 442 335,30 €**.

Compte Administratif II B1 – Chap. 68 - Opérations réelles + opérations d'ordre

#### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'eau, les projets d'investissement sont préalablement étudiés pour trouver le meilleur scénario économiquement et techniquement adapté. Ainsi, ils peuvent aboutir à des opérations de rationalisation avec interconnexion et mutualisation d'ouvrage.

Les communes de Chenay, Merfy et Trigny ont été connectées sur le réseau des ressources de Reims, ainsi que Bourgogne-Fresne, suivies par les communes de Chaumazy et Marfaux puis en 2022 par celles de Pévy et d'Auménancourt, ainsi que toutes les communes de l'unité de distribution du Rouillat.

La prochaine interconnexion concernera la commune de St Etienne sur Suippe.

La mise en place de la sectorisation se poursuit sur 2022, afin de détecter les dérives de consommation et de lancer des recherches de fuites dans les secteurs pertinents.



Concernant l'entretien du patrimoine, le renouvellement des réseaux d'eau potable reste une priorité sur les territoires dont le rendement se révèle trop faible.

Les ouvrages de stockages sont également intégrés dans le plan de gestion du patrimoine eau potable. Après les réservoirs de Sept Saulx, d'Auménancourt et de Berméricourt, le réservoir de Pontfaverger a été réhabilité, suivi de celui de Dontrien en 2022.

Le Grand Reims suit au quotidien la qualité de l'eau potable distribuée à ses usagers, et notamment les pesticides et leurs dérivés appelés métabolites, détectés depuis 2021. Cette thématique a mobilisé toute l'attention de la collectivité qui a proposé un plan d'actions pour améliorer le traitement des métabolites, en lien étroit avec les services de l'État. Des arrêtés portant dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine ont été pris au 2ème trimestre 2023. Ces dérogations vont permettre de réaliser les études nécessaires au traitement des métabolites de pesticides, suivant un calendrier prévisionnel décliné pour chaque unité de distribution concernée.

Les interconnexions déjà mises en place vont permettre d'optimiser l'implantation des ouvrages de traitement, mais les investissements restent conséquents.

Sur le long terme, la protection des points de captages se développe via de nouvelles études sur les aires d'alimentation des captages (AAC) de Hourges, Pévy, Sept Saulx, Val-de-Vesle, Vaudemange et Unchair. La sécurisation des périmètres de protection est mise en œuvre à travers les acquisitions foncières, mais aussi par l'accompagnement des acteurs du territoire vers des pratiques respectueuses contribuant à la préservation des ressources sur 30 000 hectares.

Ainsi, en 2022, le Grand Reims a notamment travaillé avec les acteurs du territoire à la prise en compte de la liste des captages classés sensibles et des captages impactés par les métabolites de la chloridazone pour le lancement d'études AAC.

Le déploiement de projets structurants se poursuit avec l'amplification des surfaces agricoles et viticoles biologiques et la mise en œuvre des actions pour le développement de filières de cultures végétales dites à bas niveau d'intrants, comme le chanvre ou le miscanthus.

L'année a été marquée par le lancement du projet de développement de corridors écologiques « les chemins du vivant » sur 3 AAC prioritaires, et une réflexion a été initiée sur la mise en place de paiements pour services environnementaux

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2022, le service a enregistré **117 612,99 € de créances admises en non-valeur**.

Compte Administratif III A1 - Chap.6541

La moitié de ces créances a été abandonnée pour raison sociale ou économique, ce qui représente **58 806,50 €** soit **0,004 €/m<sup>3</sup>** pour l'année 2022.

### 5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



*L'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.*

Le Grand Reims poursuit en 2022 ses actions de coopération dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement avec le Burkina Faso. Ainsi **192 081,50 €** ont été consacrés aux actions pour le renforcement des services d'eau dans 20 communes du pays.

Compte Administratif IV B1.3 – Article 6743

Depuis 2017, la collectivité accompagne des projets de coopération cadrés sur l'accès à l'eau et la gestion du service. Les investissements permettent ainsi de renforcer et de sécuriser l'accès à l'eau sur les communes et dans les villages.

L'accompagnement des communes permet de renforcer la maîtrise d'ouvrage en matière d'eau et d'assainissement. Le modèle de gestion et de financement de la maintenance des pompes dans les villages montre d'excellents résultats, largement repris au niveau national et de la sous-région.

Les modèles de contrat (cas de concession ou d'affermage) élaborés dans le cadre du projet en 2016-2017 sont aujourd'hui diffusés au niveau national et ont été adoptés dans trois autres régions du pays.

Un travail d'accompagnement et de structuration du mode de gestion en régie est en cours, avec les communes qui n'ont pas réussi à mobiliser un gestionnaire d'état ou privé pour leur réseau et service.

Des modules de formation destinés à l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'eau ont été élaborés, et sont aujourd'hui diffusés par le CEMEAU de l'ONEA (bénéficiant plus largement aussi au Mali, Bénin, etc.).

## 6. Actions de sensibilisation et d'animation

Dans le cadre de ses missions, le Grand Reims s'attache à développer la sensibilité des publics aux enjeux de l'eau sur son grand et petit cycle.

Ainsi, plusieurs catégories d'actions ont pu être réalisées en 2022 dans ce sens :

- Accueil SNU le 17/02/2022 : 125 jeunes volontaires sensibilisés à la préservation des ressources en eau, à la gestion intégrée des EP + en visite de STEP
- Journée environnement à Cormontreuil le 21/05/2022 : 80 visiteurs sensibilisés à la préservation des ressources en eau et à la gestion intégrée des EP
- Exposition et conférence sur l'histoire et le patrimoine Eau au Musée Saint Remi de juin à octobre 2022 + dans le cadre des journées du patrimoine des 17-18/09 : plus de 500 visiteurs sensibilisés.
- Sensibilisation aux bons gestes pour l'environnement et la gestion intégrée des eaux pluviales dans le cadre du world clean-up day le 17/09 : plus de 50 visiteurs au stand.
- Animation dans les écoles sur le grand et le petit cycle de l'eau + les bons gestes : 2 classes – 47 élèves



Avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la cellule « protection de la ressource en eau » et le réseau de partenaires techniques mettent en place un programme d'actions visant à lutter contre les pollutions diffuses ou ponctuelles, pour la préservation de nos captages d'eau. Elle réalise des études, des tournées de contrôle et de nombreuses actions de concertation avec les acteurs du territoire.

Dans ce cadre la cellule propose aussi des événements et visites terrains à destination des professionnels viticoles et agricoles, ainsi que divers supports de communications (plaquettes, articles, etc.).

Ces actions s'inscrivent dans la stratégie bas carbone engagée par le Grand Reims.



Sur l'année 2022 la thématique de protection de la ressource en eau a été présentée sur les événements suivants :



- Journée de l'environnement à Cormontreuil (stand)
- Journées Européennes du Patrimoine (stand)
- Journée SNU (stand)
- Plantation participative
- Table ronde –Conférence (Xynthia l'Odysée de l'eau)





## 7. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2022		2021
		unité	Valeur	Valeur
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	Hbt	<b>291 890</b>	291 687
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	€ TTC m <sup>3</sup>	Détail en annexe	
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jour	<b>1</b>	de 1 à 2
<b>Indicateurs de performance</b>				
P101.1	Taux de conformité [...] sur les eaux distribuées [...] microbiologie	%	<b>99,71</b>	99,75
P102.1	Taux de conformité [...] sur les eaux distribuées [...] paramètres physico-chimiques	%	<b>81,34</b>	83,46
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	-	<b>91</b>	96
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	<b>89</b>	89
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	m <sup>3</sup> /km/jour	<b>1,75</b>	3,96
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	m <sup>3</sup> /km/jour	<b>1,04</b>	3,31
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	<b>0,40</b>	0,53
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	<b>de 80 à 100</b>	de 80 à 100
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	€ / m <sup>3</sup>	<b>0,004</b>	0,006
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nb pour 1 000 abonnés	<b>1,62</b>	1,34
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	<b>100%</b>	de 60 à 100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	<b>2,3</b>	2,7
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	<b>1,48*</b>	0,79 *
P155.1	Taux de réclamations	Nb pour 1 000 abonnés	<b>0,79</b>	1,04

\*régie



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007  
[Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.](#)

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# ANNEXES



**Annexe 1 Tarifs Eau (€ H.T.) - 01/01/2023**

**Annexe 2 Factures type « Eau »**

**Annexe 3 ARS - Bilans 2022 de la qualité de l'eau**

# ANNEXE 1

**Tarifs EAU (€ H.T.) - 01/01/2023**

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

<b>I. Tarifs de l'eau en régie (en € H.T.)</b>				
<b>Communes en régie directe</b>	<b>Part fixe annuelle 2022</b>	<b>Part variable* 2022</b>	<b>Part fixe annuelle 2023</b>	<b>Part variable* 2023</b>
Auberive	54,06 €	0,8869 €	56,76 €	0,9312 €
Auménancourt	37,91 €	0,9776 €	39,81 €	1,0265 €
Bazancourt	0,00 €	1,3519 €	0,00 €	1,4195 €
Beine Nauroy	72,94 €	2,4217 €	72,94 €	2,4217 €
Berru	72,94 €	2,4217 €	72,94 €	2,4217 €
Bétheniville	42,42 €	0,8869 €	44,54 €	0,9312 €
Bétheny	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Bezannes	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Boult sur Suipe	0,00 €	1,3519 €	0,00 €	1,4195 €
Bourgogne-Fresne les Reims	16,55 €	1,0125 €	17,38 €	1,0631 €
Caurel	16,55 €	1,0125 €	17,38 €	1,0631 €
Cernay-lès-Reims	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Champfleury	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Champigny	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Chigny-les-Roses	0,00 €	1,4700 €	0,00 €	1,5435 €
Cormontreuil	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Dontrien	54,06 €	0,8869 €	56,76 €	0,9312 €
Isle sur Suipe	0,00 €	1,3519 €	0,00 €	1,4195 €
Lavannes	16,55 €	1,0125 €	17,38 €	1,0631 €
Les Petites-Loges	7,58 €	1,1258 €	7,96 €	1,1821 €
Nogent l'Abesse	72,94 €	2,4217 €	72,94 €	2,4217 €
Pomacle	16,55 €	1,0125 €	17,38 €	1,0631 €
Pontfaverger Monronvillers	36,32 €	0,8869 €	38,14 €	0,9312 €
Prosnes	36,32 €	0,8869 €	38,14 €	0,9312 €
Prunay	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Puisieux	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Reims	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Saint Hilaire le Petit	42,42 €	0,8869 €	44,54 €	0,9312 €

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

<b>I. Tarifs de l'eau en régie (en € H.T.)</b>				
<b>Communes en régie directe</b>	<b>Part fixe annuelle 2022</b>	<b>Part variable* 2022</b>	<b>Part fixe annuelle 2023</b>	<b>Part variable* 2023</b>
Saint Martin l'Heureux	54,06 €	0,8869 €	56,76 €	0,9312 €
Saint-Brice-Courcelles	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Saint-Léonard	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Saint-Souplet-Sur-Py	36,32 €	0,8869 €	38,14 €	0,9312 €
Sept-Saulx	3,79 €	1,9800 €	3,79 €	1,9800 €
Sillery	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Taissy	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Tinqueux	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Trépail	23,70 €	1,9800 €	23,70 €	1,9800 €
Trois-Puits	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Val-de-Vesle	37,91 €	1,0748 €	39,81 €	1,1285 €
Vaudemange	0,00 €	1,1664 €	0,00 €	1,2247 €
Vaudesincourt	54,06 €	0,8869 €	56,76 €	0,9312 €
Villers-aux-Nœuds	10,95 €	1,0690 €	11,50 €	1,1225 €
Warmeriville	0,00 €	1,3519 €	0,00 €	1,4195 €
Witry les Reims	16,55 €	1,0125 €	17,38 €	1,0631 €

\* La part variable contient la redevance Protection de la Ressource en eau reversée à l'AESN.

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

II. Tarifs de l'eau en DSP (en € H.T.)				
Communes avec une délégation de Service public	Part fixe annuelle 2022	Part variable* 2022	Part fixe annuelle 2023	Part variable* 2023
Anthelay	85,38 €	1,6604 €	85,38 €	1,6604 €
Aougny	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Arcis-le-Ponsart	93,14 €	2,3081 €	93,14 €	2,3081 €
Aubilly	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Baslieux-lès-Fismes	42,37 €	1,3064 €	42,37 €	1,3064 €
Beaumont-sur-Vesle	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Bermericourt	30,00 €	1,1800 €	30,00 €	1,1800 €
Billy-le-Grand	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Bligny	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Bouilly	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Bouleuse	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Branscourt	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Brimont	30,00 €	1,2800 €	30,00 €	1,2800 €
Brouillet	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Cauroy-les-hermonville	24,94 €	1,3234 €	24,94 €	1,3234 €
Châlons-sur-Vesle	23,70 €	1,6535 €	23,70 €	1,6535 €
Chambrecy	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Chamery	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Chaumuzy	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Chenay	18,96 €	1,7957 €	18,96 €	1,7957 €
Coulommès-la-Montagne	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Courcelles-Sapicourt	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Courcy	35,40 €	1,2712 €	35,40 €	1,2712 €
Courmas	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Courtagnon	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Cormicy	50,12 €	1,9468 €	50,12 €	1,9468 €
Gernicourt	17,47 €	0,9100 €	18,34 €	0,9555 €
Cuisles	85,38 €	1,6604 €	85,38 €	1,6604 €



**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

II. Tarifs de l'eau en DSP (en € H.T.)				
Communes avec une délégation de Service public	Part fixe annuelle 2022	Part variable* 2022	Part fixe annuelle 2023	Part variable* 2023
Ecueil	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Epoye	49,24 €	1,2176 €	49,24 €	1,2176 €
Faverolles-et-Coëmy	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Germigny	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Gueux	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Hermonville	25,52 €	1,4466 €	25,52 €	1,4466 €
Heutregiville	48,24 €	1,2176 €	48,24 €	1,2176 €
Hourges	0,00 €	0,9300 €	0,00 €	0,9765 €
Janvry	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Jonchery-sur-Vesle	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Jonquery	85,38 €	1,6604 €	85,38 €	1,6604 €
Jouy-lès-Reims	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Lagery	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Les Mesneux	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Lhery	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Loivre	36,43 €	1,3270 €	36,43 €	1,3270 €
Ludes	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Mailly-Champagne	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Marfaux	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Merfy	18,96 €	1,7957 €	18,96 €	1,7957 €
Méry-Prémecy	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Montbré	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Muizon	16,80 €	0,6400 €	17,64 €	0,6720 €
Olizy	85,38 €	1,6604 €	85,38 €	1,6604 €
Ormes	50,62 €	2,0403 €	50,62 €	2,0403 €
Pargny-lès-Reims	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Pévy	30,33 €	1,3700 €	30,33 €	1,3700 €
Poilly	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

<b>II. Tarifs de l'eau en DSP (en € H.T.)</b>				
<b>Communes avec une délégation de Service public</b>	<b>Part fixe annuelle 2022</b>	<b>Part variable* 2022</b>	<b>Part fixe annuelle 2023</b>	<b>Part variable* 2023</b>
Pouillon	30,00 €	1,3700 €	30,00 €	1,3700 €
Pourcy	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Prouilly	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Rilly-la-Montagne	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Romigny	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Rosnay	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Sacy	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Saint Etienne sur Suipe	38,98 €	1,6983 €	38,98 €	1,6983 €
Saint Masmès	50,24 €	1,2176 €	50,24 €	1,2176 €
Saint-Euphraise-et-Clarizet	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Saint-Thierry	30,00 €	1,3700 €	30,00 €	1,3700 €
Sarcy	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Savigny-sur-Ardres	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Selles	51,24 €	1,2176 €	51,24 €	1,2176 €
Sermiers	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Serzy-et-Prin	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Thil	30,00 €	1,3700 €	30,00 €	1,3700 €
Thillois	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Tramery	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €
Treslon	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Trigny	49,88 €	1,7323 €	49,88 €	1,7323 €
Unchair	23,70 €	1,5000 €	23,70 €	1,5000 €
Vandeuil	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €
Verzenay	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Verzy	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Ville en Selve	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Ville-Dommange	52,82 €	2,0779 €	52,82 €	2,0779 €
Ville-en-Tardenois	53,72 €	2,2485 €	53,72 €	2,2485 €

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

<b>II. Tarifs de l'eau en DSP (en € H.T.)</b>				
<b>Communes avec une délégation de Service public</b>	<b>Part fixe annuelle 2022</b>	<b>Part variable* 2022</b>	<b>Part fixe annuelle 2023</b>	<b>Part variable* 2023</b>
Villers-Allerand	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Villers-Franqueux	30,00 €	1,3700 €	30,00 €	1,3700 €
Villers-Marmery	17,56 €	1,9110 €	17,56 €	1,9110 €
Vrigny	56,97 €	1,3820 €	56,97 €	1,3820 €

\* La part variable contient la redevance Protection de la Ressource en eau reversée à l'AESN.

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

<b>V. Tarifs frais d'accès au service de l'eau en régie (en € HT)</b>		
	<b>Frais d'accès au service 2022</b>	<b>Frais d'accès au service 2023</b>
Auberive	61,88 €	64,97 €
Auménancourt	0,00 €	0,00 €
Bazancourt	0,00 €	0,00 €
Beine Nauroy	59,74 €	62,73 €
Berru	59,74 €	62,73 €
Bétheniville	61,88 €	64,97 €
Bétheny	13,37 €	14,04 €
Bezannes	13,37 €	14,04 €
Boult sur Suipe	0,00 €	0,00 €
Bourgogne-Fresne les Reims	56,98 €	59,83 €
Caurel	56,98 €	59,83 €
Cernay les Reims	13,37 €	14,04 €
Champfleury	13,37 €	14,04 €
Champigny	13,37 €	14,04 €
Chigny-les-Roses	0,00 €	0,00 €
Cormontreuil	13,37 €	14,04 €
Dontrien	61,88 €	64,97 €
Isle sur Suipe	0,00 €	0,00 €
Lavannes	56,98 €	59,83 €
Les Petites-Loges	0,00 €	0,00 €
Nogent l'Abesse	59,74 €	62,73 €
Pomacle	56,98 €	59,83 €
Pontfaverger Monronvillers	61,88 €	64,97 €
Prosnes	61,88 €	64,97 €
Prunay	13,37 €	14,04 €
Puisieulx	13,37 €	14,04 €

**TARIFS 2023**  
**DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

<b>V. Tarifs frais d'accès au service de l'eau en régie (en € HT)</b>		
	<b>Frais d'accès au service 2022</b>	<b>Frais d'accès au service 2023</b>
Reims	13,37 €	14,04 €
Saint Hilaire le Petit	61,88 €	64,97 €
Saint Martin l'Heureux	61,88 €	64,97 €
Saint-Brice-Courcelles	13,37 €	14,04 €
Saint-Léonard	13,37 €	14,04 €
Saint-Souplet-Sur-Py	61,88 €	64,97 €
Sept-Saulx	0,00 €	0,00 €
Sillery	13,37 €	14,04 €
Taissy	13,37 €	14,04 €
Tinqueux	13,37 €	14,04 €
Trépail	0,00 €	0,00 €
Trois-Puits	13,37 €	14,04 €
Val-de-Vesle	0,00 €	0,00 €
Vaudemange	0,00 €	0,00 €
Vaudesincourt	61,88 €	64,97 €
Villers-aux-Nœuds	13,37 €	14,04 €
Warmeriville	0,00 €	0,00 €
Witry les Reims	56,98 €	59,83 €





COMMUNAUTÉ URBAINE

## EAU ET ASSAINISSEMENT

FACTURE N° 2309000000201

émission le 27 février 2023

Réf. espace client : 232853

## Pour nous rencontrer :

Hôtel de la Communauté

3, Rue Eugène Desteuque à Reims

Du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Site Internet : eau.grandreims.fr

SIRET : 200 067 213 00021

ICS : FR79EAU124591

TVA intracommunautaire :

FR1U200067213



Questions concernant votre facture :

03 26 77 76 70

Interventions techniques d'urgence 24h/24 :

Eau potable : 03 26 77 74 77 (1)

Assainissement : 03 26 77 74 77 (2)

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS  
DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT  
SERVICE CLIENT  
CS 80036 - 51722 REIMS CEDEXCOMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS  
DIRECTION EXPLOITATION CENTRETSA 70044  
51722 REIMS CEDEX

## Facture courante

## Consommation du 31/12/2022 au 31/12/2023 : 120 m3

Organismes Publics.....	48,60 €
Production et distribution d'eau.....	146,20 €
Collecte et Traitement des eaux usées.....	153,72 €
Total TVA.....	27,08 €
<b>Total TTC.....</b>	<b>375,60 €</b>

## Informations

Bilan 2021 Qualité de l'eau  
Nécessite des actions d'amélioration.  
Toutefois, aucune mesure de limitation d'usage de l'eau ne s'applique, l'eau peut être consommée sans restriction et pour tous les publics.

Consultez le bilan établi par l'Agence Régionale de Santé sur le site eau.grandreims.fr ou auprès de votre mairie.

## Date limite de paiement le 06/04/2023

## Adresse desservie :

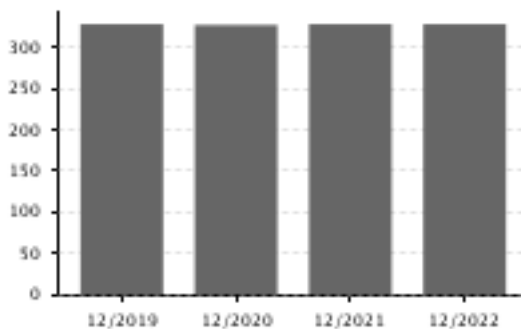
3 RUE ARTHUR DECES  
REIMS

## Référence Site : 59298E

Compteur actif : VIRTUEL00003

CHORUS SIRET : 20006721300039 - Code Service : 8320

## Historique de la consommation quotidienne en litre



Le prix du litre d'eau est de 00,00281 euros HT hors abonnement. L'abonnement est de 11,50 euros HT sur la période de consommation.

Partie à détacher en suivant les pointillés

Coupon à joindre à votre chèque pour envoi à l'adresse postale ci-dessous

## Vos références

Réf. client : 232853

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Num. Facture : 2309000000201  
59298E 900

Montant à régler 375,60 €



2309000000201003756043

## COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
Madame le Régisseur des Eaux  
CS 80036  
51722 REIMS CEDEX

###

Pour les règlements par chèque à l'ordre de Madame le Régisseur des Eaux, merci de vérifier le montant et de signer votre chèque, sans l'agrafer, ni le coller



Index Précédent 2880	Index Courant 3000	Consommation 120 m3
-------------------------	-----------------------	------------------------

Ces redevances, décidées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, servent à financer des projets visant la préservation de l'eau sur l'ensemble de son cycle et des usages.	<b>ORGANISMES PUBLICS D'ETAT</b>	Nombre ou volume en m3 facturé	Prix unitaire H.T.	Montant H.T.	Taux T.V.A
	Lutte contre la Pollution (Agence de l'Eau)	120	0,220000	26,40	5,50 %
	Modernisation des Réseaux (Agence de l'Eau)	120	0,185000	22,20	10,00 %
<b>Sous Total</b>				<b>48,60</b>	

Le prix de l'eau permet le financement du Service public (fonctionnement et investissements) assurant la production, le stockage et la distribution de l'eau potable.	<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE</b>				
	Eau	120	1,122500	134,70	5,50 %
	Abonnement compteur domestique	365	0,031510	11,50	5,50 %
<b>Sous Total</b>				<b>146,20</b>	

La redevance assainissement permet le financement du Service public (fonctionnement et investissements) gérant les réseaux d'assainissement et la station d'épuration.	<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>				
	Redevance Assainissement	120	1,281000	153,72	10,00 %
	<b>Sous Total</b>				<b>153,72</b>

<b>Détails TVA</b>	<b>Montants T.V.A</b>		<b>Total HT</b>	<b>Total T.V.A</b>	<b>Total TTC*</b>
T.V.A A 5,5 %	9,49		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>348,52</b>	<b>27,08</b>
T.V.A A 10%	17,59				

\*Total TTC=HT+TVA+Pénalités

<b>RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS ET DIFFICULTES DE PAIEMENT</b> - Contactez notre Service Clients aux coordonnées figurant au recto de la présente facture. - Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire. - Vous pouvez aussi saisir les services sociaux du département ou de votre commune. Retrouvez les coordonnées des CCAS dans l'espace client du site internet de l'eau <a href="https://eau.grandreims.fr">https://eau.grandreims.fr</a> Le Médiateur de l'eau est compétent pour traiter des litiges portant sur l'exécution du contrat de vente ou de fourniture de services. - gratuitement sur le site internet <a href="http://www.mediation-eau.fr">www.mediation-eau.fr</a> - par courrier à : Médiation de l'eau - BP 40463 - 75366 Paris Cedex 08	<b>VOIE DE RECOURS</b> Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme facturée en saisissant directement le tribunal judiciaire compétent. Le juge administratif peut intervenir notamment en ce qui concerne la tarification de l'eau. Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.
<b>Réglez votre facture en ligne et gérez votre compte sur l'espace client <a href="https://eau.grandreims.fr">https://eau.grandreims.fr</a></b> <b>Référence client : 232853 Mot de passe : changé par le client</b> <b>Afin de sécuriser votre accès, la personnalisation du mot de passe est obligatoire à la première connexion.</b>	

### Modes de règlements

- Prélèvement bancaire de la facture ou prélèvement mensuel, contactez-nous au **03 26 77 76 70**

- Carte bancaire, sur le site internet [eau.grandreims.fr](http://eau.grandreims.fr)

- Chèque à l'ordre de Madame le Régisseur des Eaux.

- Carte bancaire et espèces, auprès de notre **Accueil Clientèle Eau - 3 rue Eugène Desteuque à Reims**, espèces limitées à 300 euros conformément à l'article 1680 du Code Général des Impôts.  
Dans ce cas, privilégiez un paiement en ligne sur votre espace client (voir modalités d'accès ci-dessus).

Les factures antérieures non payées restent redevables auprès du Trésor Public 136, rue Gambetta à REIMS

Conformément à la "loi informatique et libertés" modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement.

Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données.

Pour se faire, vous pouvez contacter le Service Client de la Direction de l'eau et de l'assainissement

via votre compte sur le site internet de l'eau [https:// eau.grandreims.fr](https://eau.grandreims.fr) ou par courrier postal au Grand Reims Service Client Eau - CS 80036 - 51722 REIMS CEDEX.

Par ailleurs, en cas de réclamation sur la gestion de vos données personnelles, vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles : [dpo@grandreims.fr](mailto:dpo@grandreims.fr) ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ( [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

# **ANNEXE 3**

**ARS - BILANS 2022 DE LA QUALITE DE L'EAU**



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ARCIS LE PONSART

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 649 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ARCIS LE PONS. FG GRAND ETANG. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 298 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **0,12 mg/L**  
Valeur maxi : **0,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Nombre de mesures : **565**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

**A**

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,591 mg/L**  
Valeur maxi : **0,591 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **40,8 °f**  
Valeur maxi : **41,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR AUMENANCOURT

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : AUMENANCOURT FG D'AUMENANCOURT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1074 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 8  
Valeur moyenne : 44,7 mg/L  
Valeur maxi : 48,5 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 6  
Nombre de mesures : 1,550  
Conformité : 0 %  
Valeur maxi : 1,04 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,315 mg/L  
Valeur maxi : 0,315 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 26,3 °f  
Valeur maxi : 27 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR BASLIEUX LES FISMES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 663 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **BASLIEUX LES FISMES FONTINETTE**. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 338 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « **EAU ARDRE ET VESLÉ (CLIG51)** ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « **COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND REIMS** »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **35,7 mg/L**  
Valeur maxi : **43,8 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**  
Nombre de mesures : **1,162**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **1,39 microgramme/L (chloridazone méthyl desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,417 mg/L**  
Valeur maxi : **0,417 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **49,3 °f**  
Valeur maxi : **49,4 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR BERRU-BEINE-NOGENT

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 401 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 665 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4, PUISIEULX P1 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P2 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P3 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P4 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P5 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P6 C.C COURAUX REIMS, REIMS FLECHAMB. F6 POMPE N°2, REIMS FLECHAMB. F7 POMPE N°3, REIMS FLECHAMB. PUIITS CENTR P1, REIMS FLECHAMB. PUIITS NORD, REIMS FLECHAMB. PUIITS SUD, TAISSY F10 C.C COURAUX REIMS, TAISSY F9 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P7 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P8 C.C COURAUX REIMS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 2115 personnes de façon ...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 8  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 401  
Valeur moyenne : 33,5 mg/L  
Valeur maxi : 44,4 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 21  
Nombre de mesures : 8,921  
Conformité : 38 %  
Valeur maxi : 1,26 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 16  
Valeur moyenne : 0,363 mg/L  
Valeur maxi : 0,426 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 93  
Valeur moyenne : 29,6 °f  
Valeur maxi : 33,2 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR BLIGNY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 22 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : VILLERS A/NOEUDS SP DU ROUILLA, VILLERS AUX NOEUDS SP GR.SAULE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 118 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 6  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 21  
Valeur moyenne : **36,4 mg/L**  
Valeur maxi : **44,1 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3  
Nombre de mesures : **1,701**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,007 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **0,569 mg/L**  
Valeur maxi : **0,588 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 4  
Valeur moyenne : **40,4 °f**  
Valeur maxi : **40,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR BOURGOGNE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 42 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 665 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1002 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **42**  
Conformité : **97 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **42**  
Valeur moyenne : **30,3 mg/L**  
Valeur maxi : **44,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **11**  
Nombre de mesures : **4,009**  
Conformité : **27 %**  
Valeur maxi : **1,26 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **0,336 mg/L**  
Valeur maxi : **0,398 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **35**  
Valeur moyenne : **28,2 °f**  
Valeur maxi : **31 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR CERNAY LES REIMS

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 393 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 665 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4, PUISIEULX P1 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P2 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P3 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P4 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P5 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P6 C.C COURAUX REIMS, REIMS FLECHAMB. F6 POMPE N°2, REIMS FLECHAMB. F7 POMPE N°3, REIMS FLECHAMB. PUIITS CENTR P1, REIMS FLECHAMB. PUIITS NORD, REIMS FLECHAMB. PUIITS SUD, TAISSY F10 C.C COURAUX REIMS, TAISSY F9 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P7 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P8 C.C COURAUX REIMS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1438 personnes de façon ...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **393**  
Valeur moyenne : **33,5 mg/L**  
Valeur maxi : **44,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **16**  
Nombre de mesures : **7,936**  
Conformité : **31 %**  
Valeur maxi : **1,26 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur moyenne : **0,363 mg/L**  
Valeur maxi : **0,426 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **93**  
Valeur moyenne : **29,6 °f**  
Valeur maxi : **33,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR CHALONS SUR VESLE

### Conclusion sanitaire

2022

La présence de métolachlore noa conduit à noter la qualité de l'eau distribuée par un indice dégradé en 2022. A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, ce métabolite de pesticides a été classé, par l'agence nationale de sécurité sanitaire, non pertinent pour l'eau potable au cours de l'année 2022. Il ne sera à l'avenir plus pris en compte dans l'indicateur de qualité. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 241 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : CHALONS/VESLE SP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 188 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 25,8 mg/L  
Valeur maxi : 28,8 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5  
Nombre de mesures : 1,013  
Conformité : 40 %  
Valeur maxi : 0,157 microgramme/L (métolachlor noa)  
Substance(s) non conforme(s) : métolachlor noa

#### FLUOR

-

Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 34,8 °f  
Valeur maxi : 35,2 °f

Édité le 05/07/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR CHAMBRECY VILLE EN T.

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : CHAMBRECY FG MOULIN D'HOYAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 795 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **0 mg/L**  
Valeur maxi : **0 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Nombre de mesures : **565**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,502 mg/L**  
Valeur maxi : **0,502 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **37,4 °f**  
Valeur maxi : **37,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR CHAMPFLEURY TROIS-PUITS VILLERS

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : VILLERS A/NOEUDS SP DU ROUILLA, VILLERS AUX NOEUDS SP GR.SAULÉ. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 961 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**  
Valeur moyenne : **38,2 mg/L**  
Valeur maxi : **45,9 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Nombre de mesures : **1,134**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,007 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,569 mg/L**  
Valeur maxi : **0,588 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**  
Valeur moyenne : **40,4 °f**  
Valeur maxi : **40,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR CHENAY-MERFY-TRIGNY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4, CHALONS SUR VESLE SP DE CHENAY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1370 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 10  
Valeur moyenne : 9,98 mg/L  
Valeur maxi : 16,1 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 10  
Nombre de mesures : 4,221  
Conformité : 80 %  
Valeur maxi : 0,16 microgramme/L (2,6 dichlorobenzamide)  
Substance(s) non conforme(s) : 2,6 dichlorobenzamide ; chloridazone desphényl

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,407 mg/L  
Valeur maxi : 0,407 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 45 °f  
Valeur maxi : 46,8 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR CHIGNY LES ROSES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 386 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CHIGNY LES R. SOURCE GAVETTE, CHIGNY LES R. SOURCE PISSOTTE, CHIGNY LES R.S3 GRAND SOURDON, CHIGNY LES R.S4 PETIT SOURDON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 540 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **2,16 mg/L**  
Valeur maxi : **8,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Nombre de mesures : **386**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,516 mg/L**  
Valeur maxi : **0,516 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **37,2 °f**  
Valeur maxi : **37,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR COURCY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 239 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1210 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **31,5 mg/L**  
Valeur maxi : **34,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**  
Nombre de mesures : **985**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,24 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl**

#### FLUOR

-

Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Pas de données disponibles

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR COURTAGNON

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 4 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 649 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : COURTAGNON SOURCE GROS MONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 68 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 8

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : **0,325 mg/L**

Valeur maxi : **0,7 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Nombre de mesures : **567**

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

**A**

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : **1,14 mg/L**

Valeur maxi : **1,14 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : **40,5 °f**

Valeur maxi : **41,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR SECTEUR DONTRIEN

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : DONTRIEN STATION DE POMPAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 699 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **45,9 mg/L**  
Valeur maxi : **46,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**  
Nombre de mesures : **1,778**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **3,33 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,211 mg/L**  
Valeur maxi : **0,211 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **26,6 °f**  
Valeur maxi : **27 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR FRESNE LES REIMS

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 223 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : FRESNE LES REIMS FG COMMUNAL, PUISIEULX P1 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P2 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P3 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P4 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P5 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P6 C.C COURAUX REIMS, REIMS FLECHAMB. F6 POMPE N°2, REIMS FLECHAMB. F7 POMPE N°3, REIMS FLECHAMB. PUIITS CENTR P1, REIMS FLECHAMB. PUIITS NORD, REIMS FLECHAMB. PUIITS SUD, TAISSY F10 C.C COURAUX REIMS, TAISSY F9 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P7 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P8 C.C COURAUX REIMS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 420 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ». Pour...

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **31,4 mg/L**  
Valeur maxi : **33,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4  
Nombre de mesures : **788**  
Conformité : **25 %**  
Valeur maxi : **0,15 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,496 mg/L**  
Valeur maxi : **0,496 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **29,5 °f**  
Valeur maxi : **30,8 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR GERNICOURT

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 4 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 663 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : GERNICOURT CAPTAGE AEP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 49 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : **2018, 2019, 2020, 2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **4**

Valeur moyenne : **29,5 mg/L**

Valeur maxi : **34,8 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**

Nombre de mesures : **1,172**

Conformité : **25 %**

Valeur maxi : **0,5 microgramme/L (chloridazone desphényl)**

Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; esa metolachlore ; métolachlor noa ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **0,295 mg/L**

Valeur maxi : **0,295 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **32,9 °f**

Valeur maxi : **36,6 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR HOURGES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 649 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : HOURGES MORTE FONTAINE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 78 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **33,3 mg/L**  
Valeur maxi : **37,3 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 7  
Nombre de mesures : **2,585**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **1,81 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **atrazine déséthyl déisopropyl ; chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,441 mg/L**  
Valeur maxi : **0,441 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **44,2 °f**  
Valeur maxi : **44,4 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR LAVANNES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 244 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LAVANNES STATION DE POMPAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 571 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **37,8 mg/L**  
Valeur maxi : **38,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Nombre de mesures : **197**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,014 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,646 mg/L**  
Valeur maxi : **0,646 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **24,9 °f**  
Valeur maxi : **25,6 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 05/07/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR LES PETITES LOGES

### Conclusion sanitaire

2022

La présence d'un pesticide a été observée ponctuellement et sans risque pour la santé. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 651 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LES PETITES LOGES MONT LAMBERT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 495 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **42,1 mg/L**  
Valeur maxi : **46 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Nombre de mesures : **1,699**  
Conformité : **67 %**  
Valeur maxi : **0,17 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl**

#### FLUOR

**A**

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,374 mg/L**  
Valeur maxi : **0,374 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **26,1 °f**  
Valeur maxi : **27 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR MUIZON

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 11 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MUIZON STATION DE POMPAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 2119 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **11**  
Valeur moyenne : **34,7 mg/L**  
Valeur maxi : **35,9 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **9**  
Nombre de mesures : **2,143**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **1,9 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,379 mg/L**  
Valeur maxi : **0,379 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **34,9 °f**  
Valeur maxi : **38,6 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ORMES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 244 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ORMES STATION DE POMPAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 446 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 38,7 mg/L  
Valeur maxi : 41,8 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5  
Nombre de mesures : 985  
Conformité : 0 %  
Valeur maxi : 0,43 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,348 mg/L  
Valeur maxi : 0,348 mg/L  
Année prise en compte : 2021

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 37,6 °f  
Valeur maxi : 37,8 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : HS CUGR PEVY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours de réalisation. La commune est désormais raccordée à l'UDI de Gueux et les hameaux "Hervelon" bénéficient d'un traitement de l'eau.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 651 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Elle bénéficie d'un traitement.

Votre réseau alimente 205 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 9  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **34,4 mg/L**  
Valeur maxi : **37,5 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4  
Nombre de mesures : **1,890**  
Conformité : **25 %**  
Valeur maxi : **1,2 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,498 mg/L**  
Valeur maxi : **0,498 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **40,4 °f**  
Valeur maxi : **46,4 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 03/08/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR POMACLE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides dépassant la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener).

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 223 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : POMACLE FG CHATEAU D'EAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 465 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 41,4 mg/L  
Valeur maxi : 44,2 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5  
Nombre de mesures : 985  
Conformité : 0 %  
Valeur maxi : 0,31 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,915 mg/L  
Valeur maxi : 0,915 mg/L  
Année prise en compte : 2021

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 25,6 °f  
Valeur maxi : 26,6 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR PONTFAVERGER

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PONTFAVERGER MORONVILLIERS SP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1745 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **10**  
Valeur moyenne : **40,3 mg/L**  
Valeur maxi : **42,5 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **8**  
Nombre de mesures : **1,946**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **1,27 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,311 mg/L**  
Valeur maxi : **0,311 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **24,1 °f**  
Valeur maxi : **24,5 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR PROSNES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 248 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PROSNES FG CHATEAU D'EAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 486 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **27,8 mg/L**  
Valeur maxi : **29,3 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Nombre de mesures : **1,182**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,77 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,313 mg/L**  
Valeur maxi : **0,313 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **22,7 °f**  
Valeur maxi : **23,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR REGION DE GUEUX

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 20 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 663 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : GUEUX SP P1 GARENNE DE GUEUX, GUEUX SP P2 GARENNE DE GUEUX. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 8040 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **20**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **20**  
Valeur moyenne : **34 mg/L**  
Valeur maxi : **35,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **11**  
Nombre de mesures : **2,905**  
Conformité : **18 %**  
Valeur maxi : **0,62 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,356 mg/L**  
Valeur maxi : **0,366 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**  
Valeur moyenne : **35,5 °f**  
Valeur maxi : **36,5 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR REGION DE SAINT MASMES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SAINT MASMES PUITES LA BECASSE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1796 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SAUR FRANCE (89) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SAUR FRANCE (89) »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **10**  
Valeur moyenne : **30,1 mg/L**  
Valeur maxi : **33,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Nombre de mesures : **1,550**  
Conformité : **50 %**  
Valeur maxi : **0,25 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,601 mg/L**  
Valeur maxi : **0,601 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **23,3 °f**  
Valeur maxi : **23,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR REGION DE VERZY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 24 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 663 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : BEAUMONT S/V LES GRANDS MARAIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 7270 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA EAU ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « VEOLIA EAU »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **22**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **20**  
Valeur moyenne : **37,2 mg/L**  
Valeur maxi : **38,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Nombre de mesures : **1,132**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

**A**

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,442 mg/L**  
Valeur maxi : **0,461 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **31,2 °f**  
Valeur maxi : **32,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR REGION DE WARMERIVILLE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 19 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 663 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : WARMERIVILLE F1 LA HUTTE DU BOUVIER, WARMERIVILLE F2 LA HUTTE DU BOUVIER. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 7644 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **19**  
Valeur moyenne : **36 mg/L**  
Valeur maxi : **37,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**  
Nombre de mesures : **3,102**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **1,91 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,316 mg/L**  
Valeur maxi : **0,318 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **28,6 °f**  
Valeur maxi : **31,4 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : CU GRAND REIMS

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 386 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 665 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4, PUISIEULX P1 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P2 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P3 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P4 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P5 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P6 C.C COURAUX REIMS, REIMS FLECHAMB. F6 POMPE N°2, REIMS FLECHAMB. F7 POMPE N°3, REIMS FLECHAMB. PUIITS CENTR P1, REIMS FLECHAMB. PUIITS NORD, REIMS FLECHAMB. PUIITS SUD, TAISSY F10 C.C COURAUX REIMS, TAISSY F9 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P7 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P8 C.C COURAUX REIMS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 218525 personnes de façon...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **386**  
Conformité : **99 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **386**  
Valeur moyenne : **33,6 mg/L**  
Valeur maxi : **44,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **16**  
Nombre de mesures : **7,936**  
Conformité : **31 %**  
Valeur maxi : **1,26 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur moyenne : **0,363 mg/L**  
Valeur maxi : **0,426 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **93**  
Valeur moyenne : **29,6 °f**  
Valeur maxi : **33,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ROMAIN

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 223 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ROMAIN SRCE RONVAL GD HAMEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 309 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SUEZ-EAU-FRANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SIAEP DE FISMES »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **38,3 mg/L**  
Valeur maxi : **39,5 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3  
Nombre de mesures : **591**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,45 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,443 mg/L**  
Valeur maxi : **0,443 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **42,9 °f**  
Valeur maxi : **43 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ROMIGNY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 610 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ROMIGNY SOURCE LA PRESLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 217 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 9  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **27,5 mg/L**  
Valeur maxi : **27,9 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Nombre de mesures : **756**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

-

Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **47,4 °f**  
Valeur maxi : **47,6 °f**

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ROUILLAT

### Conclusion sanitaire

2022

Une faible contamination bactériologique a été observée ponctuellement et sans risque pour la santé. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 19 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : VILLERS A/NOEUDS SP DU ROUILLA, VILLERS AUX NOEUDS SP GR.SAULE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 4458 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA EAU ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « VEOLIA EAU »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**B**

Anomalies régulières

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**  
Conformité : **94 %**  
Valeur maxi : **5 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **18**  
Valeur moyenne : **36 mg/L**  
Valeur maxi : **44,1 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Nombre de mesures : **1,701**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,007 microgramme/L**

#### FLUOR

**A**

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,569 mg/L**  
Valeur maxi : **0,588 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**  
Valeur moyenne : **40,4 °f**  
Valeur maxi : **40,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 05/07/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR SAINT ETIENNE SUR SUIPPE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 649 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : AUMENANCOURT FO DE ST ETIENNE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 330 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA EAU ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « VEOLIA EAU »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 35,6 mg/L  
Valeur maxi : 43,6 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4  
Nombre de mesures : 1,158  
Conformité : 0 %  
Valeur maxi : 0,62 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,299 mg/L  
Valeur maxi : 0,299 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 28,7 °f  
Valeur maxi : 28,8 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ST HILAIRE BETHENI.

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BETHENVILLE NF1 BOIS HURTEAU, SAINT HILAIRE PT NF2 BOIS HURT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1623 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **18**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **9**  
Valeur moyenne : **33,8 mg/L**  
Valeur maxi : **35,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**  
Nombre de mesures : **1,156**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **1,27 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,2 mg/L**  
Valeur maxi : **0,2 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **24,2 °f**  
Valeur maxi : **24,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ST SOUPLET SUR PY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 223 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SAINT SOUPLET SUR PY ST.POMP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 120 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 37,2 mg/L  
Valeur maxi : 39,4 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5  
Nombre de mesures : 985  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0,022 microgramme/L

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,196 mg/L  
Valeur maxi : 0,196 mg/L  
Année prise en compte : 2021

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 21 °f  
Valeur maxi : 21,2 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR REGION SAINT THIERRY-CAUROY LES H.

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 16 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 239 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 7034 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLÉ (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **93 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur moyenne : **31 mg/L**  
Valeur maxi : **34,7 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **11**  
Nombre de mesures : **2,167**  
Conformité : **18 %**  
Valeur maxi : **0,87 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

-

Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Pas de données disponibles

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR SARCY-POILLY-BOULEUSE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : POILLY FG LES AUNES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 587 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **0 mg/L**  
Valeur maxi : **0 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Nombre de mesures : **567**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,369 mg/L**  
Valeur maxi : **0,369 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **37,5 °f**  
Valeur maxi : **37,6 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR SEPT SAULX

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SEPT SAULX FG CHATEAU D'EAU, SEPT SAULX FORAGE LES RELAISES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 671 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **33,4 mg/L**  
Valeur maxi : **49,7 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Nombre de mesures : **1,550**  
Conformité : **33 %**  
Valeur maxi : **0,4 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,253 mg/L**  
Valeur maxi : **0,253 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **26 °f**  
Valeur maxi : **31 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR SIAEP DE FISMES

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 21 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 665 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : COURVILLE FG N°1 LA GARENNE, COURVILLE FG N°2 LA GARENNE, DRAVEGNY ST LAURENT (CAP002). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 8953 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SUEZ-EAU-FRANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SIAEP DE FISMES »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 21  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 21  
Valeur moyenne : **16,5 mg/L**  
Valeur maxi : **22,5 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12  
Nombre de mesures : **3,104**  
Conformité : **33 %**  
Valeur maxi : **0,25 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **0,474 mg/L**  
Valeur maxi : **0,491 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **41,6 °f**  
Valeur maxi : **42 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR THILLOIS

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 223 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : GUEUX SP P1 GARENNE DE GUEUX, GUEUX SP P2 GARENNE DE GUEUX, THILLOIS SP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 508 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **36,3 mg/L**  
Valeur maxi : **37,8 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**  
Nombre de mesures : **788**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,47 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,367 mg/L**  
Valeur maxi : **0,367 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **34,9 °f**  
Valeur maxi : **35,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR TRAMERY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides dépassant la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener).

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 167 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : TRAMERY SOURCE LE GRAND MARAIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 151 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11  
Conformité : **90 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **29,2 mg/L**  
Valeur maxi : **29,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Nombre de mesures : **282**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,142 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **atrazine déséthyl déisopropyl**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,587 mg/L**  
Valeur maxi : **0,587 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **46,2 °f**  
Valeur maxi : **46,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 29/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR TREPAIL

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 13 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 649 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : TREPAIL CAVERNE DE TREPAIL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 436 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **5,6 mg/L**  
Valeur maxi : **6,9 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Nombre de mesures : **567**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,158 mg/L**  
Valeur maxi : **0,158 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **29,6 °f**  
Valeur maxi : **32,5 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR UNCHAIR

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 223 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : UNCHAIR SCE GRANDES FONTAINES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 177 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : **38,9 mg/L**  
Valeur maxi : **40,9 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4  
Nombre de mesures : **788**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,71 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : **0,448 mg/L**  
Valeur maxi : **0,448 mg/L**  
Année prise en compte : **2021**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : **50,4 °f**  
Valeur maxi : **50,7 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 29/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR VAL DE VESLE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 387 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VAL DE VESLE FE DE WEZ-THUIZY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 916 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **26,4 mg/L**  
Valeur maxi : **26,7 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**  
Nombre de mesures : **780**  
Conformité : **0 %**  
Valeur maxi : **0,31 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,366 mg/L**  
Valeur maxi : **0,366 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **20,2 °f**  
Valeur maxi : **20,4 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR VANDEUIL

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VANDEUIL SOURCE COMMUNALE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 176 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **22,6 mg/L**  
Valeur maxi : **34 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Nombre de mesures : **577**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,022 microgramme/L**

#### FLUOR

**A**

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,62 mg/L**  
Valeur maxi : **0,62 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **49,5 °f**  
Valeur maxi : **50,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR VAUDEMANGE

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 387 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VAUDEMANGE STATION DE POMPAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente 323 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml  
Années prises en compte : 2021, 2022

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 25,8 mg/L  
Valeur maxi : 36,7 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 6  
Nombre de mesures : 1,831  
Conformité : 33 %  
Valeur maxi : 0,326 microgramme/L (n,n-dimethylsulfamide)  
Substance(s) non conforme(s) : bentazone ; chloridazone desphényl ; n,n-dimethylsulfamide ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

-

Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 20,9 °f  
Valeur maxi : 21 °f

Édité le 29/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR WITRY LES REIMS LOTISSEMENT+ZI

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 393 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 665 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4, PUISIEULX P1 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P2 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P3 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P4 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P5 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P6 C.C COURAUX REIMS, REIMS FLECHAMB. F6 POMPE N°2, REIMS FLECHAMB. F7 POMPE N°3, REIMS FLECHAMB. PUIITS CENTR P1, REIMS FLECHAMB. PUIITS NORD, REIMS FLECHAMB. PUIITS SUD, TAISSY F10 C.C COURAUX REIMS, TAISSY F9 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P7 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P8 C.C COURAUX REIMS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1243 personnes de façon ...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **393**  
Valeur moyenne : **33,5 mg/L**  
Valeur maxi : **44,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **19**  
Nombre de mesures : **8,527**  
Conformité : **32 %**  
Valeur maxi : **1,26 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur moyenne : **0,363 mg/L**  
Valeur maxi : **0,426 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **93**  
Valeur moyenne : **29,6 °f**  
Valeur maxi : **33,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR WITRY LES REIMS BOURG

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 14 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 661 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUMENANCOURT P3BIS, AUMENANCOURT P4BIS, AUMENANCOURT PUIITS P1, AUMENANCOURT PUIITS P2, AVAUX F1, AVAUX F2, AVAUX F3, AVAUX F4, PUISIEULX P1 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P2 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P3 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P4 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P5 C.C COURAUX REIMS, PUISIEULX P6 C.C COURAUX REIMS, REIMS FLECHAMB. F6 POMPE N°2, REIMS FLECHAMB. F7 POMPE N°3, REIMS FLECHAMB. PUIITS CENTR P1, REIMS FLECHAMB. PUIITS NORD, REIMS FLECHAMB. PUIITS SUD, TAISSY F10 C.C COURAUX REIMS, TAISSY F9 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P7 C.C COURAUX REIMS, TAISSY P8 C.C COURAUX REIMS, WITRY LES REIMS LES LETTES F4, WITRY LES REIMS LES LETTES F5. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 4417 personnes de façon ...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **14**  
Valeur moyenne : **30,2 mg/L**  
Valeur maxi : **33,3 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**  
Nombre de mesures : **1,355**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,712 mg/L**  
Valeur maxi : **0,712 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**  
Valeur moyenne : **27 °f**  
Valeur maxi : **27,5 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR ANTHENAY-CUISLES-OLIZY...

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 31 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 660 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **SAINTE GEMME SOURCE DE L'ABIME**. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 937 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « **EAU ARDRÉ ET VESLÉ (CLIG51)** ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « **COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND REIMS** »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **18**  
Valeur moyenne : **15 mg/L**  
Valeur maxi : **21,7 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**  
Nombre de mesures : **2,706**  
Conformité : **17 %**  
Valeur maxi : **0,54 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,774 mg/L**  
Valeur maxi : **0,774 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**  
Valeur moyenne : **44,8 °f**  
Valeur maxi : **46 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.